

COMPTE RENDU CAPL AFFECTATIONS 2012

Les Commissions Administratives Paritaires d'affectations se sont déroulées le 29 juin pour les cadres A filière Gestion Publique et les 12 et 13 juillet pour les cadres A filière Fiscale et les B et C des deux filières.

Les élus CGT Finances Publiques ont participé à toutes les CAP L, sauf à la CAP L d'affectation des A Gestion Publique, et ce en qualité soit d'élus soit d'expert. Car pour nous, représentants des personnels, il est essentiel de participer à ces CAPL qui gèrent la vie des agents.

Cette année, encore, nous avons dénoncé, notamment au travers de notre déclaration liminaire, la situation catastrophique des emplois du département (-1B, -2C) qui s'ajoutent aux 5 suppressions d'emplois du début de l'année. Comme tout les ans, la direction se lamente sur cette situation alors qu'elle a voté les suppressions d'emplois comme un seul homme!

On nous parle de gestion au mieux, d'audit organisationnel afin de mieux gérer les missions y compris à distance, de demandes éventuelles de passerelle entre les filières....

Tous ces bricolages et déclarations d'intentions ne traitent pas le problème au fond, nous ne pouvons plus exercer nos missions correctement puisque nous n'en n'avons plus les moyens en personnel.

Au delà des emplois, nous avons été confronté une fois de plus au bafouement des règles d'affectation et plus particulièrement celle de l'ancienneté.

Alors qu'au cours des réunions nationales sur l'harmonisation des règles de gestion, le DG adjoint avait juré que la règle unique d'affectation était l'ancienneté. l'instruction sur les mutations 2012 concernant la filière fiscale uniquement (toujours pas d'instruction unique, bonjour l'harmonisation!!!) a réintroduit l'intérêt du service et de l'agent. Et notre bonne direction locale ne s'en est pas privée!!!

En effet, dans la CAPL d'affectation des cadres C, la direction a affecté selon ses désirs et soit disant son intérêt. Cela a eu pour conséquences de ne pas donner satisfaction à un agent administratif principal du 8ème échelon.

Nous avons donc découvert que la direction est un poste à profil et qu'il est bien d'avoir fait de l'enregistrement pour travailler aux hypothèques. Quelle hypocrisie!!!

Les élus de la CGT Finances Publiques ne cautionnent pas ces méthodes de gestion pour le moins opaques et arbitraires, ils ont quittés, seuls, la séance devant l'obstination de la direction.

De tels agissement n'ont pas eu cours dans les autres CAP L.

Les élus restent à votre disposition pour vous donner toutes les informations sur ces mouvements.

Les élus et experts A, B, C : Patrice GASIGLIA, Jean Baptiste JOLY, Sylviane FINE, Jean Marie TRUPHEMUS, Nathalie GHIO, Caroline PEREZ